



Mémoire sur le potentiel du Réemploi dans la province de Québec

Dans le cadre de l'état des lieux et gestion des résidus ultimes

Ce mémoire vise à informer la commission d'enquête du rôle important joué par le réseau Renaissance et ses partenaires au niveau du Réemploi des biens de consommation usagés et du positionnement exceptionnel du réseau dans l'élaboration de solutions novatrices pour la Récupération, le Réemploi ainsi que le Recyclage de certaines matières dont le textile.

Table des matières

Introduction	3
L'économie circulaire	3
Qui nous sommes	5
- Le Réseau Renaissance	5
État des lieux du textile au Québec	6
- Défis liés à la récupération des biens	6
Réemploi	7
Caractérisation du Réemploi chez Renaissance	8
Développement de Renaissance	10
Solutions proposées	11
1. Ne pas créer de REP textile	11
2. Favoriser l'économie circulaire	11
3. Avoir des données de caractérisation	11
4. Subventionner les organisations à but non lucratif	11
5. Programme de subvention aux technologies de Recyclage	11
Bibliographie	12

14 mai 2021

Introduction

Les raisons qui me portent à déposer ce mémoire sont nombreuses. Tout d'abord, de justifier les efforts de la promotion de l'économie circulaire en démontrant clairement la viabilité environnementale et financière de la récupération et du Réemploi local. La deuxième raison est de proposer des moyens pour augmenter la Réutilisation avant l'envoi au Recyclage et/ou à l'Élimination. La troisième raison est de suggérer des pistes de solutions pour le Recyclage de certaines matières, telles que le textile. Enfin, la dernière raison vise à sensibiliser la Commission d'enquête sur le rôle clé joué par le réseau Renaissance dans le Réemploi des biens de consommation usagés! En effet, en soutenant les organisations de ce réseau de Réemploi déjà en place et en l'intégrant au plan de gestion des résidus ultimes, le volume de matières récupérées et traitées selon la hiérarchie des 3RVE augmentera considérablement sans parler des emplois locaux additionnels qui seront créés!

L'économie circulaire

La notion d'une économie circulaire où un maximum de matières se trouvent à être réemployées ou recyclées devrait être la pierre angulaire qui guide les travaux du BAPE. Nous parlons depuis plusieurs décennies du Recyclage et nous avons, comme société, beaucoup amélioré le volume de nos cueillettes de biens recyclables. Cependant, en déployant des efforts pour augmenter les cueillettes de matières recyclables, nous avons omis d'expliquer suffisamment à la population la différence entre le Recyclage et le Réemploi. C'est la raison pour laquelle, nous sous-estimons grandement aujourd'hui l'importance des principes de la consommation responsable, soit les 3RVE et particulièrement du Réemploi qui propose une autre façon de consommer! Voici donc ces principes :

R : Réduction à la source

R : Réemploi

R : Recyclage

V : Valorisation

E : Élimination

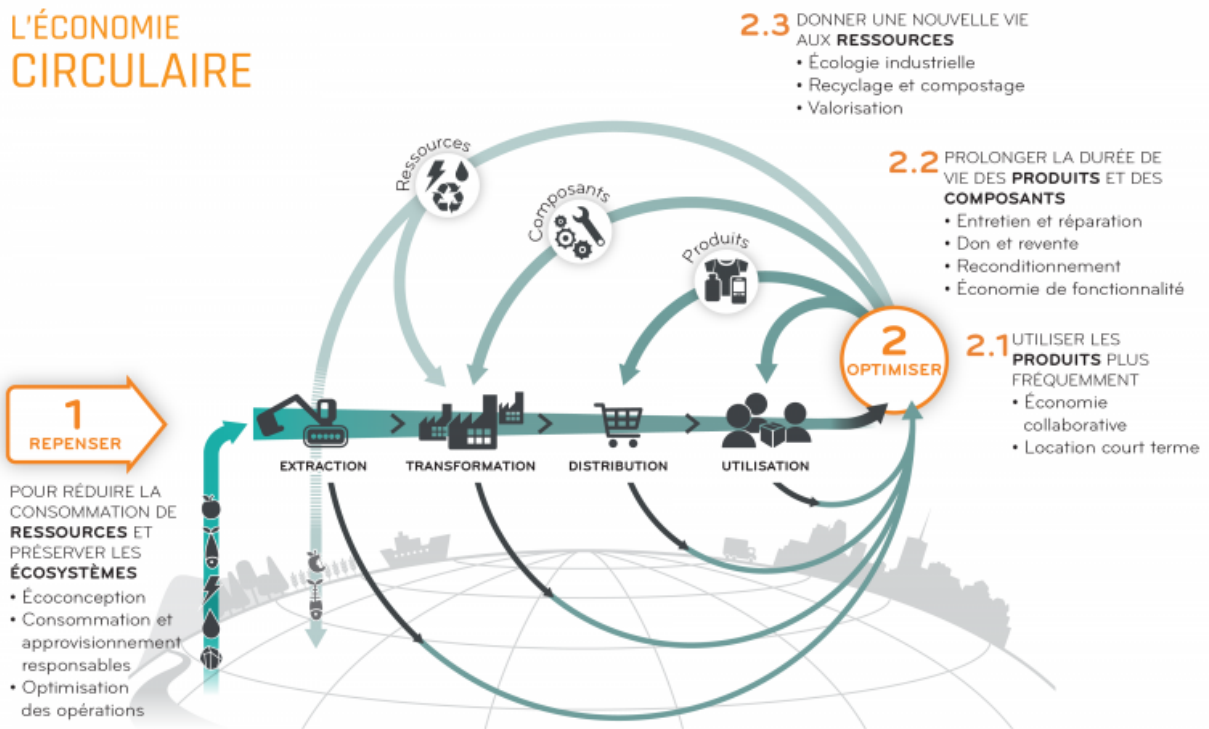
L'ordre des différents principes est tout à fait logique et viable aujourd'hui comme mode de consommation et également pour le Québec de demain. Le Réemploi vient immédiatement en deuxième après une réduction intentionnelle et suppose que s'installe dans le consommateur une autre vision plus écologique et responsable de sa consommation, juste avant le Recyclage. L'ordre chronologique des étapes que nous devrions suivre est logique et naturel à partir du moment où la perspective du

consommateur s'élargi à une prise de conscience des enjeux écologiques auquel fait face l'humanité. Dans les faits, en réemployant les biens en plus grand nombre et plus longtemps, nous allongeons le temps de vie de chacun des items et nous diminuons par le fait même la production de nouveaux biens. Avec le Réemploi, nous diminuons également par ricochet l'envoi de ces biens dans les sites d'enfouissement puisque les chances de Recyclage et de valorisation augmentent lorsque l'étape du Réemploi est respectée. Après le Réemploi, les organisations qui ont déjà la matière en mains pourraient séparer les biens par type de matière dans le but de trouver des débouchés de Recyclage, tel que le réseau Renaissance le fait.

Nous avons un devoir de mettre en place des communications dans le but d'expliquer aux québécois et aux québécoises le bien fait du Réemploi, autant dans la récupération que dans l'achat. Cette seule option permettrait de dévier des sites d'enfouissement au moins 3% des ordures (qui sont des textiles) des Québécois (voir les détails plus loin).

Voici un exemple de cycle de l'économie circulaire, provenant du site de Recyc-Québec :

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



© Institut EDDEC, 2018. En collaboration avec RECYC-QUÉBEC. Reproduction autorisée. Modification interdite.

Qui nous sommes

Mon nom est Éric St-Arnaud, directeur général de Renaissance Montréal. Renaissance a été fondée en 1994 par Pierre Legault. Ce dernier a créé Moisson Montréal avant de créer Renaissance. Le but de Renaissance est de rendre autonome des personnes éloignées du marché du travail, par l'entremise d'un programme d'insertion socioprofessionnel. Ces personnes reçoivent non seulement des outils au niveau de l'apprentissage technique, mais surtout et avant tout le savoir-être en milieu de travail. Renaissance est une organisation à but non lucratif qui a une triple mission. Une mission sociale d'aider des personnes éloignées à intégrer le marché du travail. Une mission économique d'offrir des biens de seconde main (Réemploi) à petits prix aux citoyens du Québec ainsi qu'une mission environnementale qui est de détourner le plus grand nombre de biens réutilisables des sites d'enfouissement.

La force de Renaissance n'est pas négligeable. L'organisation compte aujourd'hui plus de 1000 employés permanents. Elle aide minimalement plus de 3000 personnes à intégrer le marché du travail chaque année (objectif pour l'année 2021-2022). Le modèle d'affaires est bien rôdé et les résultats démontrent une croissance annuelle moyenne de 15% sur les dix dernières années.

Nous accomplissons nos missions grâce à la cueillette des dons dans nos divers points de chute (plus de 55 points de chute) et par la vente de biens usagés dans nos diverses succursales (17 grands magasins), à travers la région de Montréal et de Sherbrooke.

Renaissance crée présentement 1 emploi durable par 24 tonnes récupérées et remployées annuellement. Non seulement il y a une création d'emplois durables, mais Renaissance est en mesure d'aider 3 personnes à intégrer le marché du travail par 24 tonnes récupérées. Dans les 10 prochaines années, Renaissance sera en mesure de créer 2750 emplois permanents supplémentaires et aider 8250 personnes annuellement, et ce, seulement en se concentrant sur la diminution des matières résiduelles allant au site d'enfouissement en effectuant davantage de Réemploi dans le textile et dans plusieurs autres matières.

Le Réseau Renaissance : Outre sa présence dans la région Montréalaise, Renaissance a établi des partenariats avec d'autres entreprises d'économie sociale à travers la Province. Par exemple, un réseau de récupération a été mis en place et un magasin a été ouvert récemment à Sherbrooke en collaboration avec l'entreprise d'insertion Récupex! De plus, des pourparlers ont lieu présentement avec d'autres entreprises d'économie sociale dans plusieurs villes du Québec!

Outre ces partenariats en économie sociale, dans les dernières années plusieurs organisations communautaires nous ont approchées pour nous vendre leur excès de biens de consommations usagés. Aujourd'hui, une soixantaine d'organisations des Îles de la Madeleine à Gatineau en passant par le Lac St-Jean sont heureuses de nous envoyer leur surplus non seulement de vêtements mais toutes sortes de bien de consommation (vaisselle, livres, accessoires divers, petits appareils électriques, etc.).

Nous voudrions mettre ici l'emphase sur le fait que ce réseau s'est constitué naturellement à partir de la valeur économique résiduelle des biens de consommation usagés donnés par la population! Contrairement à d'autres matières, sans valeur économique résiduelle importante ou encore présentant un danger pour l'environnement, le réseau des biens de consommation usagés fonctionne déjà,

s'autofinance, créé des milliers d'emplois dans le secteur de l'économie sociale et dans le secteur communautaire sans parler des nombreuses missions sociales qui sont poursuivies grâce à lui! Étant un allié naturel de la consommation responsable de par son activité de Réemploi, nous souhaitons que les membres de la commission d'enquête soulignent cet apport important et insistent dans le rapport pour que ce réseau soit consolidé d'une part et qu'on lui donne en parallèle des moyens additionnels pour qu'il puisse en faire davantage! Enfin, il faudrait surtout qu'on évite de nuire à cet écosystème déjà en place et efficace en l'intégrant à une approche mur-à-mur comme celle de la Responsabilité Élargie des Producteurs! Le passé a clairement démontré dans le dossier des produits électroniques que l'écosystème de Réemploi qui était en place a vu son volume de biens drastiquement réduit suite à la création de la REP électronique! Bien que le principe de Responsabilité Élargie des Producteurs soit justifié dans le cas de plusieurs matières, une approche différente devrait être préconisée lorsque type de matière à récupérer est déjà pris en charge par la collectivité versus par exemple un produit dangereux ou sans valeur économique! Il n'y a que des avantages pour l'état de soutenir ces initiatives citoyennes (économies dans l'atteinte des objectifs, appropriation par le public de comportements respectueux de l'environnement, création d'emplois locaux, etc.). Voir plus bas les solutions proposées.

État des lieux du Textile au Québec

Le textile est un bien de consommation essentiel à notre vie quotidienne. Bien que nous ayons tous besoin de nous habiller, en même temps, il faut le dire, ce même produit essentiel est extrêmement polluant pour l'environnement, autant à la fabrication qu'au moment de s'en départir. Selon le rapport de Recyc-Québec (2018), 3% de nos ordures comportent du textile. Selon ce même rapport, la quantité de textile jetée en 2018 serait de 95 100 tonnes.

Il existe divers types de collecte à travers la province. Les organisations privées et/ou à but non lucratif, font de la récupération directement dans leurs locaux, dans des boîtes de dons et/ou par collecte à domicile.

Les défis liés à la récupération des biens :

1. Comme je le disais plus haut, il y a confusion pour les citoyens, entre le Recyclage et le Réemploi! Il faut développer des campagnes de sensibilisation destinées aux citoyens expliquant qu'une consommation responsable soucieuse de l'environnement exige de réemployer avant de recycler afin de, donner une deuxième vie à chacun des articles.
2. Le manque de points de récupération. Il est nécessaire d'augmenter les points de récupération (chutes) afin de permettre aux citoyens d'en avoir un près d'eux. Il serait intéressant d'expérimenter avec des points de chute pour le Réemploi différents de ceux du Recyclage, dans le but de ne pas mélanger les biens recyclables et les biens réemployables.
3. Éduquer les citoyens afin qu'ils sachent quel bien peut être donné. Nous devons donner ce qui est peut-être réemployé et non pas des biens qui doivent être éliminés.
4. Nous devons aider les organisations locales à s'ouvrir vers l'extérieur. Elles doivent comprendre qu'elles ne sont pas capables de tout recueillir. Travailler en synergie avec d'autres organisations

assurera l'atteinte des objectifs de Réemploi et la pérennité du réseau existant et de l'ensemble des missions sociales et environnementales.

5. Il n'y a pas d'incitatif à l'entreprise privée de donner les invendus ou les retours à des organisations à but non lucratif. Comme, c'est le cas dans plusieurs pays européens, il devrait y avoir une loi qui oblige les entreprises à donner aux organisations à but non lucratif les invendus et aussi que des incitatifs au niveau fiscal.
6. Le dernier point, serait de valoriser l'achat de biens usagés ainsi que la réparation des items brisés. Plus nous serons conscients de cette consommation responsable, mieux sera notre environnement et probablement nous aurons une meilleure compréhension de l'économie circulaire.

Plus haut, je faisais référence à 3% des matières textiles qui sont encore jetées. Chez Renaissance, nous croyons que ce chiffre est possiblement beaucoup plus élevé, lorsque nous constatons l'augmentation annuelle de dons que nous sommes en mesure de récupérer et ce, année après année. Ajoutons à ce 3% tous les biens autres que le textile, que Renaissance récupère et Réemploi, tel que : électronique, jouets, accessoires de décorations, articles de sport, vaisselle, etc. Nous croyons que ce chiffre de 3% est probablement sous-estimé, et qu'il est plus autour du 6%. Même en supposant que le volume se situe à ce niveau, il est important de mentionner que le réseau Renaissance serait en mesure de dévier ces matières des sites d'enfouissement.

Réemploi

Le Réemploi consiste à prendre un item qui a été utilisé par quelqu'un et ensuite, qu'il soit réutilisé par une autre personne. Pour réussir à faire ceci sur une grande échelle et avoir un grand impact amenant une consommation plus responsable, une organisation doit être en mesure de récupérer l'ensemble des biens à réutiliser et ensuite de les commercialiser auprès de la population. Pour récupérer ces biens, l'organisation doit avoir plusieurs points de chute bien situés qui permettent aux citoyens de déposer leurs biens.

Par exemple Renaissance, récupère annuellement en moyenne, dans chacun de ses différents centres de dons, 436 tonnes comparativement à 12 tonnes dans une boîte de dons. Le modèle fonctionne avec des points de chute situés à proximité de la résidence des citoyens sans les problèmes de salubrité occasionnés par les boîtes de dons. Ces centres de dons, ayant « pignon sur rue », peuvent récupérer tous les types de biens que les citoyens possèdent dans leur résidence. L'emphase est mise sur le Réemploi mais une partie des dons se retrouve au Recyclage.

Le Réemploi se popularise dans la province de Québec. Je parle de notoriété car, pendant plusieurs décennies, nous avons associé l'achat de bien usagé à la pauvreté ou à l'aide aux plus démunis. Aujourd'hui, les citoyens le voient de plus en plus comme une option viable à long terme. Au lieu de payer le plein prix pour un item neuf, pourquoi ne pas trouver un item comparable et faire des économies. Avec le temps, la notion environnementale de consommation responsable a été ajoutée à la notion économique.

Le bien de consommation usagé n'est pas uniquement vu comme étant une solution temporaire, mais de plus en plus comme une option viable et acceptable dans plusieurs milieux, ainsi que dans le but de poser un geste environnemental et solidaire (quand le bien est donné à une organisation ayant une

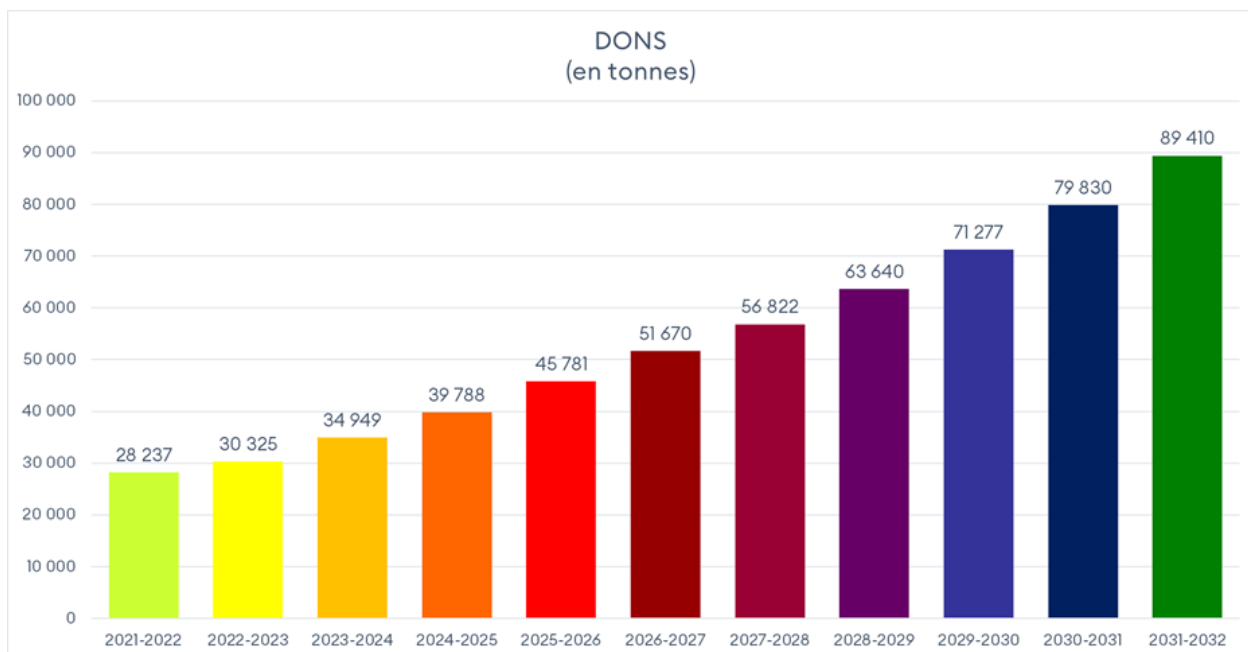
mission sociale et non seulement économique). Étant donné que le bien de consommation a été possédé par les québécois, pour beaucoup de personnes, il est tout à fait naturel que celui-ci soit donnée à une organisation québécoise pour créer des emplois au Québec et générer des revenus qui seront réinvestis dans la communauté.

Selon l'étude intitulée « Indice à la consommation » (Kijiji, 2015), la province de Québec est l'avant-dernière sur la liste, avant les maritimes, dans la consommation de biens usagés. Cela étant dit, nous avons constaté ces dernières années qu'il y a une augmentation importante du volume d'achat et de dons des biens usagés de la part de la population. Je vous l'explique davantage plus loin avec des chiffres basés sur notre expérience à Renaissance. Le modèle du Réemploi de la vente de vêtements usagés a été pendant plus de 30 ans un modèle d'affaires pour l'ensemble des organisations à but non lucratif du Québec. Ces mêmes organisations financent ainsi leur mission sociale respective et répondent à de nombreux besoins de la population locale. Ce modèle québécois d'économie sociale et d'organisation communautaire est célébré un peu partout à travers la planète, il est essentiel que ce modèle demeure au centre du modèle de Réemploi, mais avec des adaptations qui permettraient de détourner plus de matières des sites d'enfouissement.

Caractérisation du Réemploi chez Renaissance

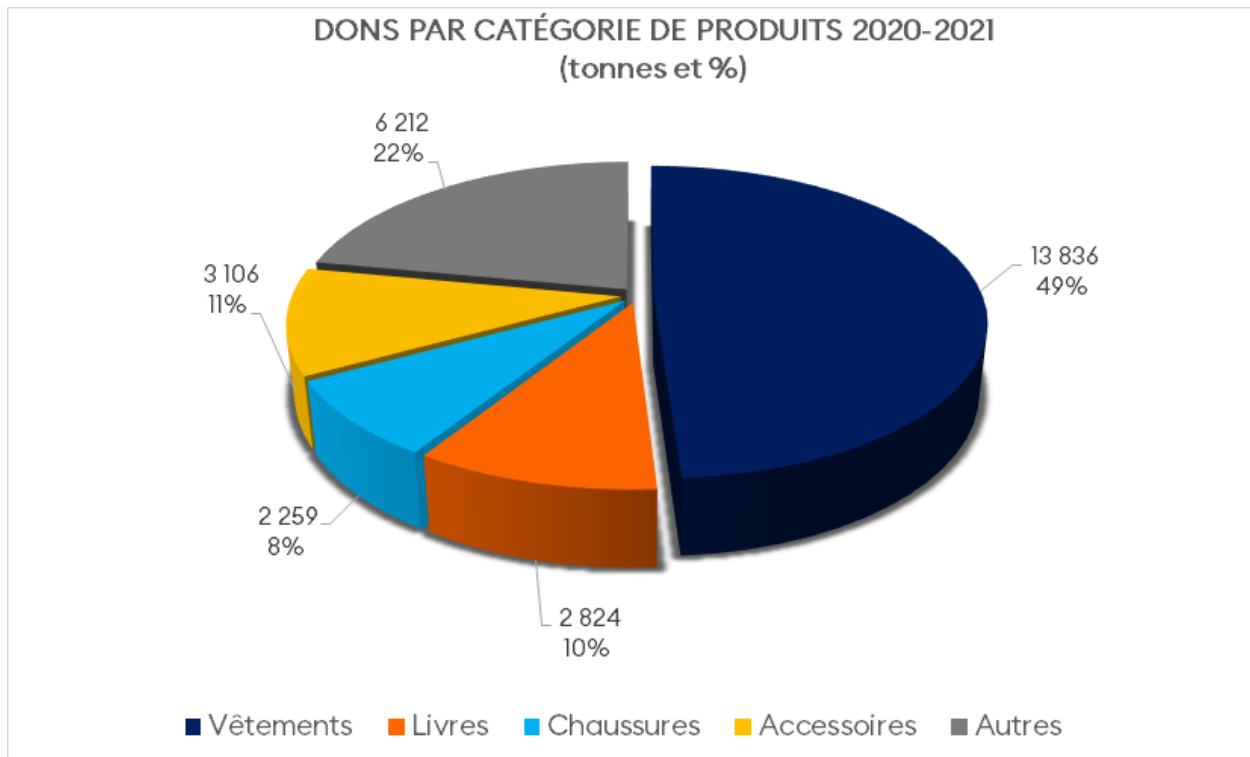
La quantité de biens réemployés par Renaissance est en constante augmentation. Depuis les 10 dernières années, la moyenne annuelle d'augmentation a été de 15%. En s'appuyant sur la tendance des dernières années, nous avons planifié une augmentation moyenne de 15% par année pour les 10 prochaines années pour atteindre 89 410 tonnes par année en 2031-2032.

Voici nos projections de dons provenant des citoyens de la province en tonnes par année.



Ces chiffres démontrent, que le réseau Renaissance avec les partenariats d'organismes à but non lucratif (actuels et nouveaux) serait en mesure de maximiser la récupération, le Réemploi et le conditionnement pour le Recyclage de textiles ainsi que d'autres matières contribuant ainsi de façon importante au traitement de ces matières dans le respect des principes de consommation responsable selon le cycle de l'économie circulaire. Le Réemploi fait partie intégrante des activités du Réseau Renaissance déjà en place et par le fait même, offre une solution clé en main pour l'État québécois dans son objectif d'établissement d'une économie circulaire. Nous prévoyons d'ailleurs continuer de développer des partenariats et installer des points de cueillettes partout dans la province, ainsi que des magasins à grande surface. Si nos prévisions continuent de se réaliser, le nombre de partenariats avec des organismes communautaires ou d'économie sociale passera de 60 à 120 organismes et le nombre d'emplois passera de 1000 employés en 2021 à 3750 en 2031. Nous prévoyons dépasser ces objectifs si les partenariats sont développés plus rapidement.

Pour accomplir sa mission environnementale, Renaissance détourne des biens usagés, réutilisables de plusieurs catégories. Comme vous pourrez le constater ci-bas, les biens sont principalement des vêtements (textiles) à près de 50%. En même temps, vous pouvez constater que les chaussures représentent 8% et les accessoires de vêtements 11%. Nous recevons 10% de nos biens en livres et le restant (qui correspond à 22%) ce sont, sans limitation : vaisselle, articles de décoration, jouets, plastiques, électronique, etc. Ces proportions demeurent les mêmes depuis les 10 dernières années à exception près.



Avec ce volume et cette caractérisation, nous sommes en mesure de travailler sur l'ensemble de nos opérations pour maximiser le Réemploi et diminuer au maximum la quantité de biens qui se retrouve dans les sites d'enfouissement.

En conclusion, le Réemploi est une pierre angulaire du cycle de l'économie circulaire. Il arrive par contre un moment où certains biens et/ou matières ne peuvent plus être réutilisés. Renaissance investi présentement en recherche et développement pour inclure un volet Recyclage, valorisation dans sa mission environnementale. La recherche et développement se concentrent sur deux axes. Un axe technologique pour recycler localement des matières, telles que le textile. Le deuxième axe concerne la transformation de cette nouvelle matière en biens durables et qui pourrait être vendu localement (up-cycling et down-cycling).

Ces objectifs ambitieux sont intimement liés au développement du réseau d'organisations à but non lucratif au Québec qui prend de plus en plus d'ampleur et qui, encore une fois, ne demande qu'à jouer un rôle déterminant dans l'atteinte des objectifs de Réemploi d'une économie circulaire. En travaillant avec un nombre de plus en plus grand d'organisations à but non lucratif à travers la province, nous allons continuer non seulement à augmenter le volume de Réemploi, mais aussi réinvestir une partie de l'argent récolté par le biais de la revente, dans des technologies de Recyclage. Cette méthode sera plus environnementale, plus locale et permettra à l'ensemble des Québécois de bénéficier du Réemploi, d'un meilleur environnement et la prolongation du cycle de vie de nos biens.

Développement de Renaissance

Comme mentionné plus haut, nous avons comme objectif l'expansion de l'organisation dans un but de répondre à nos missions environnementale et sociale. Nous avons l'intention de nous rapprocher des citoyens, partout au Québec, pour offrir davantage de points de chute. Ouvrir des magasins à grande surface qui permettront à un grand nombre de clients d'acquérir des biens dans un contexte de commerce usagé, comparable à une grande chaîne de magasins neuf. Nous sommes déjà en négociation avec des organisations dans les plus grandes villes de la province et nous ouvrons dans les plus grandes villes de la province, d'ici 2023 tout en continuant l'expansion dans la grande région de Montréal.

Dans un autre ordre d'idées, nous sommes déjà activement en mode recherche et développement afin d'apporter, au Québec, des techniques de Recyclage et/ou valorisation de différents types de matières, dont le textile. En ce sens, nous avons participé à la recherche sur les débouchés textiles du Centre de Transfert technologique en écologie industrielle, nous avons également eu la chance de rencontrer M. Petri Alava CEO d'« Infinited Fiber » un leader du recyclage du textile lors du congrès de Textile Exchange à Vancouver à l'automne 2019 et nous prévoyons une visite de plusieurs centres de recyclage en Europe dont le CETI en France aussitôt que cela sera possible! De nouvelles technologies de recyclage de textile sont en train d'être mises au point et nous sommes convaincus, que plus nous allons augmenter le volume de matières en Réemploi, plus nous allons être en mesure financièrement de mettre en place une solution pour le Recyclage. Enfin, nous sommes présentement en pourparlers avec diverses chaires de recherche et nous avons fait part de notre intérêt à fournir les installations nécessaires pour créer un laboratoire de recherche à même les installations de notre nouveau centre de tri et de conditionnement.

Solutions proposées

À propos des solutions, il faut se concentrer sur ce qui créera une chaîne de valeur pour les québécois et québécoise et dans ce sens nous aimerions commencer par nous exprimer sur les raisons qui nous font croire que la mise en place d'un organisme de Responsabilité Élargie des Producteurs REP, n'est pas souhaitable dans le textile car ce dernier ferait plus de mal que de bien. En effet, une REP semble une solution viable pour plusieurs matières sans valeur économique résiduelle ou nuisible pour l'environnement ce qui n'est pas le cas pour la grande majorité des biens de consommation et particulièrement du textile! De plus, il existe déjà dans les biens de consommation usagés un écosystème avec des organisations locales qui fait le travail et qui pourrait en faire davantage. Ce qui permettrait de maintenir les emplois durables en place et la poursuite des missions sociales des organismes en question. Il faut voir plus loin, surtout au niveau des textiles, car la grande majorité des fabricants sont de toute façon situés à l'extérieur du Québec.

Nous avons plusieurs solutions nationales à vous proposer :

1. **Ne pas créer de REP textile** : il y a déjà un écosystème de l'économie sociale, qui fait un travail considérable de Réemploi, crée des emplois locaux et utilise les biens usagés pour développer des programmes sociaux essentiels. Ces programmes sociaux développés par les organisations bénéficient aux citoyens fragiles de notre société. Sans les biens usagés, l'ensemble des organismes de soutien se retrouverait sans financement pour accomplir leurs missions.
2. **Favoriser l'économie circulaire** : dans l'économie circulaire, nous devons favoriser la Réduction à la source et immédiatement après nous devons favoriser le Réemploi qui est souvent le parent pauvre du 3RVE. Par la suite, nous devons soutenir les organismes au Québec dans leurs efforts de création des techniques de Recyclage et/ou de valorisation à grande échelle. Imaginons collecter la matière, Réemployer, Recycler et créer d'autres items avec la matière recyclée et la revendre ici même. Ceci diminuerait les déchets, les gaz à effets de serre, le transport international, mais surtout permettrait une création de richesses économique, sociale et environnementale pour le Québec
3. **Avoir des données de caractérisation** : Recyc-Québec devrait, avec l'aide des municipalités faire des études de caractérisation une fois toutes les 5 ans. Ces informations seront utiles pour évaluer les bénéfices des solutions mis en place et ajustés selon les objectifs à atteindre.
4. **Subventionner les organisations à but non lucratif**: créer des programmes de financement/subvention par le biais de Recyc-Québec ou autres ministères. Soutenir les organisations à but non lucratif dans un modèle de développement durable. Ce type de soutien permet au gouvernement de développer, dans la province, un réseau d'organisations locales, viables à long terme, qui créeraient de l'emploi et qui ne pourraient jamais être relocalisées.
5. **Programme de subvention aux technologies de Recyclage** : le Québec doit se doter d'une vision claire et devenir un leader du Recyclage. Pour ce faire, le gouvernement doit offrir de l'aide dans l'acquisition de technologies et créer des laboratoires, dans le but de trouver des solutions viables pour les matières peu ou pas recyclées telles que le textile.

Bibliographie

Consulté le 24 avril 2021 : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/Fiche-info-textile.pdf>

Consulté le 24 avril 2021 : <https://ocresponsable.com/wp-content/uploads/2016/10/Indice-Kijiji-rapport-2016.pdf>

Consulté le 24 avril 2021 <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/economie-circulaire>